

Procès-verbal du conseil d'établissement du CÉAN

Le lundi 3 juin 2019 à Lévis

Mme Nicole Labrecque, directrice du CÉA des Navigateurs, participe à toutes les séances.

Membres présents

Mme Sophie Lévesque	Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière
Mme Chantal Poulin	Caisses Desjardins de la Chaudière
M. Rémi Bédard	Élève FG, Ste-Croix de Lotbinière
M. Michael Gallant	Élève FG, Lévis de jour
M. Dominic Duquet	Enseignant Accès, Lévis
M. Richard Robitaille	Enseignant FG, Lévis
M. Patrick Lemay	Enseignant FG, Ste-Croix
Mme Manon Bérubé	Enseignante ED, Lévis
Mme Audrey Picard	Enseignante IS, Lévis
Mme Linda Quintin	Personnel professionnel

Membres absents

M. Anthony Chrétien Provencher	Élève Accès, Lévis
M. François Roberge	Office municipal d'habitation de Lévis
Mme Huguette Charest	Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière
Mme Judith Houde	Personnel de soutien

Invités

Alain Guimont	Directeur adjoint
Pierre-Philippe Paquette	Directeur adjoint à l'administration
Claude Théberge	Directeur adjoint
Mathieu Boilard	Commissaire (absent)

1. Mot de bienvenue

Mme Nicole Labrecque présente Mme Sophie Lévesque qui agira comme présidente de la rencontre en l'absence de M. François Roberge. Mme Sophie Lévesque souhaite la bienvenue aux membres.

2. Vérification de la légalité de la réunion

2.1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

2.2 Quorum

Dix membres sont présents, dont deux représentants externes. Le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ajout du point suivant : 7.10 Petite espace du 3 avril 2019 École secondaire de Beaurivage

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Richard Robitaille, avec l'appui de Mme Linda Quintin et approuvée à l'unanimité.

- 3.1 **Dénonciation d'intérêt**
Aucun membre n'est en conflit d'intérêts.

4. Procès-verbal

4.1 **Approbation du procès-verbal du 4 février 2019**

Au point 5.5

Changer le nom du point: "Les modalités d'application du régime pédagogique 2019-2020";

Pour le nom suivant: "Les demandes en matière d'immobilisation pour l'année 2019-2020"

L'adoption du procès-verbal du 4 février 2019 est proposée telle que modifié et présenté par Mme Manon Bérubé, avec l'appui de M. Rémi Bédard et approuvée à l'unanimité.

- 4.2 **Suivi Découlant**
Aucun suivi découlant

5. Points pour approbation

5.1 **Les mesures de sécurité en 2019-2020**

M. Pierre-Philippe Paquette explique que ces mesures sont reliées au confinement et aux incendies. Il n'y a pas de changement pour l'année 2019-2020.

Lors de l'exercice de confinement effectué au 1172 boulevard Guillaume Couture, tout s'est très bien déroulé.

L'adoption des mesures de sécurité en 2019-2020 est proposée par Mme Audrey Picard, avec l'appui de M. Rémi Bédard et approuvée à l'unanimité.

5.2 **Plan d'effectif 2019-2020**

Monsieur Pierre-Philippe Paquette présente le plan d'effectif.

- Tout d'abord, il est important de noter que la grande majorité des postes seront affectés au CÉAN. Ceci signifie que les personnes qui y seront affectées pourront être affectées à tous nos points de service.
- Quelques modifications sont proposées :
 - o Pour la technicienne en loisir, il y aura augmentation pour atteindre 20 heures/sem.
 - o Concernant les techniciens en travaux pratiques, il y aura probablement fusion des tâches afin de créer un seul poste de 35 heures/sem.
 - o Il y aura une diminution d'une journée pour les postes de CO et de surveillants d'élèves.

L'adoption du plan d'effectif 2019-2020 est proposée par Mme Audrey Picard, avec l'appui de M. Richard Robitaille et approuvée à l'unanimité.

5.3 **Normes et modalités en évaluation 2019-2020**

Madame Nicole Labrecque mentionne qu'en FGA, les normes et modalités en évaluation de l'année scolaire 2018-2019 sont reconduites dans leur intégralité pour l'année scolaire 2019-2020.

En Accès collégial, les normes et modalités ont été modifiées quelque peu pour les mathématiques, l'anglais et les sciences. Des précisions ont été apportées en ce qui

concerne les modes et les outils d'évaluation. D'autres modifications seront apportées en Accès pour les sciences. Les normes et modalités de l'Accès seront présentées à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

En formation générale, l'adoption des normes et modalités en évaluation pour l'année scolaire 2019-2020 telles que présentées est proposée par M. Michaël Gallant, avec l'appui de M. Richard Robitaille et approuvée à l'unanimité.

5.4 **Choix des manuels scolaires et du matériel didactique**

Monsieur Pierre-Philippe Paquette explique que pour la Formation générale, avec le renouveau pédagogique et les changements de sigles imposés par le ministère, d'autres changements sont à prévoir au courant de l'année scolaire 2019-2020. Le choix de matériel qui sera utilisé l'an prochain n'est donc pas définitif pour certaines matières du 2^e cycle et pour les cours à options. En Accès, le matériel demeure le même.

L'adoption du choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2019-2020 est proposée par Mme Chantale Poulin, avec l'appui de Mme Linda Quintin et approuvée à l'unanimité.

5.5 **Calendrier des rencontres du CE en 2019-2020**

Il est proposé que les rencontres du conseil d'établissement se tiennent les lundis aux dates suivantes : 23 septembre 2019, 25 novembre 2019, 3 février 2020, 24 mars 2020, 5 mai 2020 et 2 juin 2020.

L'adoption du calendrier des rencontres du CE en 2019-2020 est proposée par M. Rémi Bédard avec l'appui de Mme Audrey Picard et approuvée à l'unanimité.

6. Le budget

6.1 **Le budget du Conseil d'établissement 2018-2019**

M. Pierre-Philippe Paquette présente le budget. Un surplus de 83,78 \$ est anticipé.

L'adoption du budget du Conseil d'établissement 2018-2019 est proposée par Mme Manon Bérubé, avec l'appui Mme Linda Quintin et approuvée à l'unanimité.

6.2 **Le budget du centre**

M. Pierre-Philippe Paquette explique qu'il y a une baisse marquée du nombre d'inscriptions et par le fait même du nombre d'élèves équivalents temps plein (ETP) qui est la base de notre financement. Une diminution d'environ 500 000\$ du revenu est anticipée pour le cumulatif des années scolaires 2019 et 2020.

M. Pierre-Philippe présente le budget pour l'année scolaire 2018-2019. Il explique à quoi les sommes peuvent servir. Il explique aussi les prévisions pour les différents fonds :

Au fond 0, l'équilibre financier est envisagé;

Au fond 1-2-4-5-6, un surplus de 259 523 \$ est envisagé;

Au fond 7, un déficit de 512,00\$ est envisagé;

Au fond 9, un déficit de 22 052,00\$ est envisagé.

L'adoption du budget du centre 2018-2019 est proposée par M. Rémi Bédard, avec l'appui M. Richard Robitaille et approuvée à l'unanimité.

7.1 **Retour sur le Pentathlon des neiges**

Mme Nicole Labrecque explique que le Centre d'éducation des adultes des Navigateurs a été représenté par six équipes de l'Intégration sociale. Les représentants du CÉAN étaient ambassadeurs de ce type de clientèle. Ce fut une expérience extraordinaire à refaire pour l'année 2019-2020.

Une mention de félicitations est adressée aux membres du personnel qui se sont impliqués dans l'organisation de cette activité, principalement à Mme Mélyna Doyon.

7.2 **Déménagement Cétal**

Le lundi 1er avril, nous débuterons l'occupation de nos nouveaux locaux. Très grande collaboration de l'équipe de CÉTAL.

7.3 **Problème de locaux**

Le nombre de classes en francisation augmente et nous ajouterons une classe pour les élèves ayant un trouble du syndrome d'Asperger (TSA). Les groupes de francisation seront probablement déplacés au 1172. Il se peut que de nouveaux aménagements soient effectués au 1135. Des demandes ont été effectuées auprès de la commission scolaire.

7.4 **Visite de l'Escouade de la Persévérance**

L'escouade rencontrera les élèves de nos différents points de services le 26 mars 2019. Le but est de souligner la persévérance de certains de nos élèves qui se sont démarqués.

7.5 **Semaine de la déficience intellectuelle**

Lors de la semaine de la déficience intellectuelle qui s'est tenue le 18 mars 2019 beaucoup d'activités ont été réalisées à Lévis.

7.6 **Enseignement à distance**

Bien que la clientèle diminue, nous aimerions pouvoir établir des modalités permettant de poursuivre l'octroi de contrat aux enseignants de ce programme. Des rencontres régulières sont effectuées avec le personnel enseignant et des discussions sont à venir avec le syndicat et les ressources humaines de la commission scolaire.

7.7 **Cours à option**

Mme Nicole Labrecque explique que nous continuons à développer les cours à option. Les élèves semblent apprécier la diversité des cours offerts.

7.8 **Bilan des inscriptions**

En Enseignement à distance, une diminution de près de 200 élèves est observée. En Formation générale, une baisse d'environ 80 inscriptions est observée. En formation grand public, il y a aussi une baisse d'inscription. Pour l'Accès, le nombre d'inscriptions s'est maintenu par rapport à l'an dernier. En intégration sociale et en Francisation, il y a une hausse de la clientèle.

7.9 La vie étudiante, suivi

Les activités se poursuivent. L'activité de la cabane à sucre se tiendra au 1172 et au 1135 boulevard Guillaume Couture durant la semaine du 25 mars 2019. Il y aura aussi une activité sur les passions les 26 et 27 mars 2019.

7,10 Petite espace du 3 avril 2019 École secondaire de Beaurivage

M. Claude Théberge explique que les membres de la table de concertation sur la persévérance scolaire de Lotbinière organisent un moment d'échange entre les élèves, les parents, les intervenants scolaires, les organismes communautaires, les élus municipaux et les entrepreneurs de la région. Le thème abordé est : « les compétences du 21e siècle ». Le conférencier et l'animateur de la soirée est M. François Guité, spécialiste en sciences de l'éducation et nouvelles technologies, ancien membre du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec, ancien consultant au ministère de l'Éducation et cofondateur d'une entreprise d'application de l'intelligence artificielle en éducation.

8. Le projet éducatif

Madame Labrecque présente aux membres du conseil d'établissement l'avancement des travaux en lien avec le projet éducatif. Les orientations, les objectifs, les cibles et les indicateurs ont été déterminés. À suivre lors du prochain conseil d'établissement.

9. Question du public

Il n'y a pas de représentant du public.

10. Mot de notre commissaire de quartier

M. Mathieu Boilard est absent

11. Courrier

Il n'y a pas de courrier.

12. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre

- 12.1 Les règles de vie des élèves en 2019-2020
- 12.2 L'horaire du CÉAN en 2019-2020
- 12.3 L'agenda scolaire des élèves en 2019-2020
- 12.4 Le budget du CÉAN
- 12.5 Le budget du Conseil d'établissement

13. Date de la prochaine rencontre

Le lundi, 6 mai à 17 h 30, au local 104 du CÉAN.

14. Levée de l'assemblée

Une motion d'ajournement a été soumise à 19 h 26 par Mme Linda Quintin, avec l'appui de M. Richard Robitaille et approuvée à l'unanimité.

François Roberge
Président du C.É.

Nicole Labrecque
Directrice du CÉAN